

SAINT-CYPRIEN
de Napierville



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville tiendra une séance extraordinaire au 2^e étage de l'hôtel de ville, le mardi 12 décembre 2023 à 20h30 afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024 ainsi que sur le PTI 2024-2025-2026.

Tous les citoyens intéressés sont invités à y assister.

Une fois le budget et le PTI adoptés par le conseil municipal, un document explicatif de ceux-ci sera distribué à tous les citoyens de la Municipalité.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 4^e jour de décembre 2023.

Je, soussigné, Directrice générale & greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site Internet de la municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 4^e jour de décembre 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nancy Corriveau'.

Nancy Corriveau

Directrice générale & greffière-trésorière